



Préparation des élections des éco-délégués

Lien vers le genially de présentation à destination des élèves :
<https://view.genially.com/650c6fd0d1f8640010c48b15/presentation-eco-delegues-lycee-2024>

Les missions de l'éco-délégué

Être éco-délégué de classe, c'est s'engager à agir concrètement en faveur du développement durable et de la transition écologique, à l'échelle de la classe et du lycée, et même en dehors, au niveau régional ou national.

Le développement durable, c'est permettre l'accès pour tous au développement, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. Les actions des éco-délégués ne portent donc pas seulement sur l'environnement, mais aussi sur les enjeux économiques, sociaux et culturels du développement durable : le lycée doit garantir à chacun l'accès à un environnement agréable et respectueux de la biodiversité, à l'éducation, à l'information, à la culture... Les projets conduits par les éco-délégués croisent souvent à la fois des enjeux solidaires et environnementaux.

Les éco-délégués sont amenés à jouer un rôle d'ambassadeur en contribuant à la sensibilisation, à l'information et à la mobilisation de l'ensemble des élèves. Ils mènent des actions concrètes et montent des projets, avec la communauté éducative (enseignants, CPE, chef d'établissement, gestionnaire...) et avec des partenaires extérieurs (associations, collectivités locales, experts, chercheurs...).

Un éco-délégué par classe est élu en septembre pour l'année scolaire, en même temps que les délégués de classe. Au sein de ce vivier d'éco-représentants, seront élus des éco-délégués actifs, qui mèneront concrètement les projets toute l'année scolaire. Les autres éco-représentants seront amenés à être consultés ponctuellement pour des projets importants au cours de l'année.

Tous les élèves peuvent faire des propositions et en parler aux éco-délégués.

Les compétences acquises par les éco-délégués sont valorisées dans le livret scolaire. Elles leur serviront dans leurs études supérieures et dans leur vie professionnelle : travail en équipe, montage et réalisation de projets, compétences orales...

Les éco-délégués sont accompagnés par le référent EDD (éducation au développement durable) de l'établissement (enseignant ou conseiller principal d'éducation).

Ils peuvent participer à la démarche globale de développement durable en accompagnant la réalisation du dossier de labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable) et santé. Ils peuvent aussi participer au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).



Être éco-délégué c'est :

- S'intéresser aux enjeux du développement durable
- Être force de proposition au sein de sa classe ou au sein de son établissement
- Être représentant des autres élèves
- Être membre des instances de décision
- Être décideur et acteur des actions à mettre en œuvre
- Être un relai d'information des enjeux et des actions
- Transmettre l'envie de participer aux projets mis en œuvre
- Être garant des actions menées